



## Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

AVIS est par les présentes donné qu'une **séance extraordinaire** du conseil d'arrondissement est convoquée par le maire de l'arrondissement, M. Russell Copeman, pour être tenue au 5160, boulevard Décarie, bureau 400, salle Côte-des-Neiges, Montréal, le jeudi **6 juillet 2017 à 9 h**, et qu'il y sera pris en considération les sujets énumérés à l'ordre du jour ci-joint :

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

##### 10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance.

##### 10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 juillet 2017 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

##### 10.03 Commentaires

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de commentaires du maire et des conseillers.

##### 10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public.

**10.05** Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

## **20 – Affaires contractuelles**

**20.01** Affaires contractuelles – Contrat de services professionnels

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises – 1173558023

Accorder à la firme Cardin Ramirez Julien inc., un contrat de services professionnels en architecture, en ingénierie et en architecture du paysage pour l'avant-projet détaillé, la préparation des plans et devis et la surveillance de chantier pour trois parcs du secteur Le Triangle et autoriser une dépense à cette fin de 863 922,15 \$, taxes incluses. Approuver un projet de convention à cette fin - Appel d'offres public 17-16018 (5 soumissionnaires).

## **40 – Réglementation**

**40.01** Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1173558030

Adopter, tel que soumis, le projet de résolution approuvant le projet particulier visant à autoriser l'agrandissement du complexe des sciences Richard-J. Renaud situé sur le campus Loyola de l'Université Concordia au 7141, rue Sherbrooke Ouest, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017) puis mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une séance publique de consultation.

---

**Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), ne peut être pris en considération que les affaires spécifiées dans l'avis de convocation, sauf si tous les membres du conseil sont alors présents et y consentent.**

---

FAIT À MONTRÉAL ce 4 juillet 2017.

Julie Faraldo-Boulet  
Secrétaire d'arrondissement substitut